

Article original

Facteurs de production et durabilité socio-économique des terroirs agricoles au Bénin : cas de la commune de Houéyogbe au sud-Bénin

Comlan Julien HADONOU

*Enseignant-Chercheur à l'Université de Parakou-Bénin, Maître-assistant (CAMES),
Tél (+229) 97 88 92 09 / 95 67 84 69, email : julienhadonou@gmail.com*

Article soumis le 05/08/2017 et accepté le 31/10/2017

Résumé : Au Bénin, l'Etat, conscient de la place centrale qu'occupe l'agriculture dans le développement du pays, y a consacré plusieurs projets, avec l'appui des partenaires au développement et des ONGs en particulier. Cependant, les activités d'encadrement des paysans et de vulgarisation des innovations agricoles n'ont pas permis d'améliorer la qualité de vie des paysans. Dans la commune rurale de Houéyogbé, plusieurs contraintes liées aux facteurs de production ont menacé aussi bien le système agraire que les habitudes/pratiques paysannes qui y étaient liées. Dans ce contexte, cette étude se fixe l'objectif de caractériser les incertitudes liées aux facteurs de production agricole et d'analyser les stratégies d'adaptation développées par les paysans dans ladite commune. L'analyse proposée s'est appuyée sur une recherche documentaire, un focus group avec des acteurs et des entretiens avec des personnes ressources issues des autorités locales et des structures de production. En tout un échantillon de 79 acteurs a été constitué. Les résultats obtenus ont montré qu'au-delà de la très faible adoption des innovations et techniques d'amélioration de la production, les enjeux autour de la terre ont constitué un obstacle important pour le développement socioéconomique des terroirs agricoles. De même, une désaffection du secteur agricole, ayant conduit à une reconversion massive des paysans à l'artisanat ou aux métiers à gains immédiats comme l'activité de taxi-moto ou l'exploitation illégale des carrières de gravier et de sable, a été observée.

Mots-clés : terroirs agricoles, facteurs de production, durabilité socioéconomique, reconversion professionnelle, Commune de Houéyogbé, Sud-Bénin.

Abstract: objective of this research is to characterize the uncertainties bound to the factors of agricultural production in the commune of Houéyogbé, in the Southern Benin, as well as the strategies of adaptation developed by the peasants. Indeed, the state, conscious of the central place of agriculture in the development of the country dedicated several projects, with the support of the partners to the development and NGOs. The activities of framing of the peasants and popularization of the agricultural innovations don't permit to improve the quality of life of the peasants appreciably. In the farming commune of Houéyogbé, several constraints bound to the factors of production threaten the agrarian system as well that the realities farmers whom there is bound. The analysis proposed part of a documentary research and interviews achieved on a sample of 79 actors, people resources and of production structures. The results demonstrate that beyond the very weak adoption of the innovations and techniques of improvement of the production, the stakes around the earth constitute an important obstacle for the socio-economic development of the agricultural soils. It is finally observed a disaffection of the agricultural sector that drove a massive reconversion of the peasants to the handicraft or to the professions to immediate gains as the motorcycle-taxicab or the exploitation illegal of the gravel yards and sand.

Keywords: Commune of Houéyogbé, Southern Benin, agricultural fields, factors of production, socio-economic durability, professional reconversion.

Introduction

Depuis l'indépendance du Bénin, obtenue en 1960, le secteur agricole de ce pays bénéficie le plus de l'attention de la puissance publique (Kpognon, 1965 ; P. Hountondji, 2000). Cet intérêt pour ce secteur s'explique par le fait qu'il occupe 70% de la population active et contribue pour 39% à la constitution du PIB (MEPN & PNUD, 2009). L'État y intervient à travers de nombreux projets et d'énormes financements. L'objectif visé est de faire de l'agriculture la rampe de lancement de l'économie béninoise (Mongbo & Dossou - Houessou, 2000). Cette agriculture est soumise à plusieurs contraintes, notamment politiques et socio-économiques, qui conduisent à la conservation d'une monoculture de rente, représentée par le coton, dont la filière domine toutes les autres. En effet, les politiques agricoles successives n'ont pas réussi à intégrer les réalités des terroirs agricoles traditionnels dans les modèles de développement économique adoptés. En conséquence, la diversification des filières agricoles est restée au stade de

projet. Cette situation est imputable à la colonisation, du fait qu'elle n'a pas seulement spécialisé les ex-colonies dans la production de matières premières, mais qu'elle a imposé aussi son mode d'exploitation tourné vers l'extérieur (Igué & Soulé : 1992 ; Hountondji : 2000). La longue période d'acculturation et de transformation socio-économique¹⁷ de la paysannerie n'a pas, cependant, permis aux ruraux d'intégrer convenablement les initiatives publiques pour mieux vivre de leur production. La quête de développement, sur un modèle occidental, a sapé les bases sociales et économiques des populations rurales (Griffon et al., 1991; Tingbé-Azalou, 1999).

Ce travail de recherche aborde le problème de la durabilité socio-économique des terroirs agricoles au regard de la politique agricole en cours au Bénin, dans un contexte où toutes les institutions occidentales de développement proclament le développement durable comme la seule directive à suivre. Dans les pays en développement, le sujet interpelle. Comment atteindre l'équilibre entre production agricole et développement durable dans la mesure où des besoins essentiels n'ont pas trouvé satisfaction ? Au Bénin, le constat est double. La polarisation des financements et le déploiement de nombreux techniciens autour du coton, parfois au détriment des zones non productrices, ne sont pas de nature à assurer le développement durable. Plusieurs auteurs dénoncent la pauvreté des producteurs, la fréquence des crises sociales et les nombreux préjudices environnementaux subis par la paysannerie béninoise (Biaou, 2000; Kissira, 2005). Paradoxalement, les régions dépourvues d'une agriculture d'exportation, comme la Commune de Houéyogbé, vivent, elles-aussi la même réalité, liée cette fois-ci à la limitation des interventions financières et techniques de la puissance publique et des partenaires.

¹⁷ La période coloniale a été celle de la domination culturelle et socio-économique des sociétés traditionnelles africaine.

Face à cette situation déplorable observée, cette étude se fixe pour objectif de caractériser les incertitudes liées aux facteurs de production agricole et d'étudier les stratégies d'adaptation développées par les paysans dans la commune de Houéyogbé, au Sud-Bénin.

1. Matériel et méthodes

1.1. Zone de l'étude

La Commune de Houéyogbé est située dans le Sud du Bénin, dans le département du Mono (Carte n°1). Elle est essentiellement peuplée de deux groupes sociolinguistiques, les Sahouè dans la partie septentrionale et les Sènois dans la partie méridionale. Quelques minorités, comme les Adja et le Kotafon, viennent compléter les deux principaux groupes. C'est une commune rurale, à l'échelle de laquelle les populations s'adonnent à plus de 80% (Recensement général de la population et de l'Habitat, 2013) aux activités agricoles. De par son climat sub-équatorial (2 saisons de pluies et 2 saisons sèches qui s'alternent), elle dispose d'un cadre propice à l'agriculture. Cependant, elle est sujette à des mutations sociales à l'origine de l'abandon de cette principale activité. La désaffection pour le secteur agricole se remarque au sein de tous les groupes sociolinguistiques et au sein de toutes les couches sociales.

Pour mener à bien cette recherche, les arrondissements de Sè (au Sud de la Commune), de Zoungbonou et de Houéyogbé ont été retenus. Ces 3 arrondissements concentrent la majorité de la population de cette commune à vocation agricole.

1.2. Méthodes

La présente étude se veut mixte (qualitative et quantitative). L'observation, les entretiens, les focus group et les recherches documentaires sont les techniques privilégiées. Cependant des questionnaires ont été adressés à certaines structures d'encadrement afin de recueillir des statistiques. Notre enquête de terrain s'est déroulée entre septembre et novembre 2016. Elle a

pris en compte un échantillon de 79 personnes. Il s'agit d'un échantillonnage par grappes, constitué des jeunes déscolarisés de moins de 40 ans, des actifs agricoles de 15 ans et plus, des leaders politiques, des techniciens agricoles de l'Etat, des élus locaux et des acteurs des ONGs. Les variables collectées sont, entre autres, les superficies emblavées, les spéculations produites, les tranches d'âge des actifs agricoles et leur couche sociale, la proportion de reconvertis professionnels.

1.3. Analyses statistiques

Différents acteurs ont été enrôlés selon leurs compétences techniques ou leurs expériences pratiques. Ainsi, 2 agents du Secteur Communal du Développement Agricole (SCDA), 1 agent des eaux et forêts, 16 conducteurs de Taxi-moto, 24 exploitants des carrières de graviers et de sable, 2 élus locaux, 34 actifs agricoles âgés de 18 ans et plus, dont 18 hommes et 16 femmes ont été sélectionnés.

Tableau I : Récapitulatif des enquêtés par centre d'intérêt

Acteurs enquêtés	Conducteurs de Taxi-moto	Personnes ressources Techniciens agricoles et des forêts (SCDA)	Elus locaux	Exploitants agricoles	Exploitants des carrières	Total
Nombre	16	3	2	34	24	79
pourcentage	20%	4%	3%	43%	30%	100%

Source des données : Enquête de terrain Septembre-Novembre 2016

Les entretiens ont permis de recueillir des informations utiles auprès de 3 personnes ressources. Ces informations ont été transcrites et valorisées par une analyse de contenu. Des focus group ont été aussi réalisés auprès des conducteurs de Taxi-moto et des exploitants de carrières. Certains extraits significatifs sont présentés sous forme de verbatims à l'intérieur du texte.

Les questionnaires et les recherches documentaires, notamment la consultation de documents à la Direction des statistiques agricoles, ont permis d'obtenir des statistiques et surtout de recouper les chiffres officiels avec ceux recueillis sur le terrain. Le traitement

durabilité socioéconomique des terroirs agricoles, au regard des facteurs de production et des contraintes du marché international.

2.1. Les déterminants de la persistance de la monoculture de rente au Bénin

De nos jours, le développement passe par la production agricole dans bon nombre de pays. Dans ce sens, réformes agraires, innovations techniques et investissements, sont mis en œuvre à l'échelle de plusieurs pays en développement dans l'optique de transformer le milieu rural en vue d'optimiser la production agricole. Les résultats ne sont pas toujours proportionnels aux efforts consentis. En quoi les politiques agricoles mises en œuvre au Bénin auraient pu impulser une production agricole durable ? A travers une analyse diachronique et synchronique, la première partie de cette réflexion explique les déterminants de la persistance de la monoculture de rente au Bénin.

2.1.1. La difficile rupture avec la monoculture de rente

Pays essentiellement agricole, le Bénin, en prenant la résolution de faire du secteur rural une rampe de lancement de son économie, n'a pas hésité à consacrer une large part de son budget à ce secteur (MECCAG-PD, 1999). Du point de vue des autorités politiques, seule une production soutenue de rente permettrait au Bénin de se hisser sur le marché international, de gagner suffisamment de devises pour faire face aux urgences sociales. En conséquence, tous les plans de développement ont été conçus et mis en œuvre en fonction des besoins du marché des matières premières agricoles. Mais le principal objectif visé par la plupart des projets de développement agricole est l'accroissement de la production. Dans cette perspective, ni la terre, ni les hommes, ni les investissements, principaux facteurs de production, n'ont jamais été conjugués ensemble pour un développement socioéconomique sûr et durable du milieu rural. Or, comme l'affirment Cerf et D. Lenoir (1987 : 6), le mot « développement » suggère (...) de façon potentielle, une approche structurale et qualitative des changements, et non uniquement quantitative. Ainsi, le milieu rural béninois est resté d'office sous la domination des cultures

d'exportation. Même le pouvoir révolutionnaire, qui a suscité beaucoup d'espoir, n'est pas allé au-delà des intentions.

De 1972 à 1989, le Bénin a connu une période révolutionnaire où il était annoncé le retour à une authenticité nationale.

Encadré 1

Dans le discours d'orientation nationale de novembre 1975, trois principaux points définissent l'orientation agricole :

- une politique de la réforme agraire radicale pour briser les rapports de production féodalo-capitalistes d'appropriation privée des moyens de production ;
- l'organisation de la coopération agricole pour instaurer un nouveau type de rapport de production, pour développer les forces productives à travers le travail collectif basé sur une division scientifique du travail ;
- le développement de la productivité du travail en liaison avec le niveau des forces productives par l'introduction des techniques nouvelles qui enrichissent l'expérience de la paysannerie.

La politique marxiste ainsi mise en pratique n'a pas permis la valorisation des terroirs agricoles ou la prise en compte des besoins des paysans. Au contraire, avec les programmes d'ajustement structurel (PAS) et le désengagement de l'Etat, les paysans sont mis directement au cœur des fluctuations du marché international et surtout, sous le joug de la production subventionnée des pays développés, principalement les Etats-Unis¹⁸. Cette impasse se justifie, selon Igué et Soulé (1992) parce que *« dans sa marche vers la rentabilité économique et sociale, le milieu rural béninois a connu des transformations structurelles et socio-économiques qui ont largement modifié les rapports de production, faisant du Sud-Bénin une zone économiquement tournée vers l'extérieur »*. Finalement le Bénin, comme la plupart des ex-colonies de l'Afrique subsaharienne, n'a pas réussi à rompre avec le

¹⁸ Le Bénin, comme le Brésil, le Mali, le Burkina-Faso, le Tchad ont porté plainte contre les Etats-Unis pour la subvention de sa production cotonnière.

système colonial d'exploitation des ressources naturelles et minières. Ainsi, des actions ponctuelles et sélectives ont été privilégiées à la place d'une politique de développement qui tienne compte des potentialités agricoles de l'ensemble du pays.

2.1.2. Une sélection opportuniste des zones de développement agricole

Les paysans ont souvent peu de choix devant les politiques publiques de développement agricole. De l'indépendance au début des années 80, les régions du Sud du Bénin ont bénéficié d'énormes investissements dans le but d'accroître la culture du palmier à huile et la production industrielle de ses dérivés. Il s'était agi de moderniser une culture déjà maîtrisée par les paysans et finalement de les asservir au profit de l'Etat (Hadonou, 2012). Des dizaines de milliers de paysans ont été contraints à la culture du palmier à huile qui, malgré les gros investissements, a disparu des exportations du pays au début des années 90. Le déclin de la filière palmier à huile a coïncidé avec l'essor de la culture du coton au Nord du Bénin. Les paysans sont, à nouveau, conviés à sa production. En réalité, l'Etat dans l'urgence, va d'intérêt à intérêt et n'a pas souvent le temps d'asseoir une politique de développement agricole qui tienne véritablement compte de tous les facteurs de production. L'ampleur des besoins en devise pour l'économie a hypothéqué le temps de la réflexion et de la conception des politiques de développement agricole.

Depuis 1990, la diversification agricole est devenue un leitmotiv des différents gouvernements. Au coton, qui compte pour plus 30% du PIB (MEPN et PNUD, 2009, p.23), devraient s'ajouter les filières du palmier à huile, de la noix d'acajou, de l'ananas ou du manioc. Cependant, les progrès n'ont pas permis de relever ces filières, de sorte à en faire des maillons complémentaires de la chaîne de développement économique du pays. Le coton a conservé son monopole sur le plan des initiatives de développement et des investissements, au détriment de nombreuses zones agricoles. Pratiquement tous les projets de développement agricole sont concentrés dans les zones de production cotonnière. Cette politique

"unijambiste" de la production agricole n'est pas sans conséquences sur le pays et les populations productrices.

Dans les années 2000, la production du coton a lourdement chuté malgré les investissements massifs. C'est la conséquence de la fluctuation des prix sur le marché international qui ne permettait pas aux cotonculteurs de vivre de leur production. Elle est aussi le signe que la culture intensive du coton ne permet pas au Bénin de garantir son développement économique, ni d'assurer la durabilité des zones de production.

2.1.3. La durabilité socioéconomique dans les zones de monoculture intensive.

Le progrès social est induit par la révolution dans l'organisation des masses paysannes, mais aussi par la défense de leurs intérêts, de leur bien-être général et de la rénovation de leur culture (Ngoudi, 1971, p.10). La culture intensive du palmier à huile n'a pas permis aux paysans impliqués dans les projets de développement des blocs agro-industriels de l'Etat de se sortir de la pauvreté. Plusieurs décennies après, les conflits sociaux sont nombreux dans les périmètres de culture des palmiers sélectionnés. Les paysans-coopérateurs sont soumis à la répression des forces publiques ou contraints à l'exode.

Dans les zones de production du coton, la situation socioéconomique n'est pas meilleure pour tous les producteurs. La preuve, la production du coton a baissé ces dernières années. Cette contre-performance implique une baisse des recettes de l'Etat et par ricochet des revenus des paysans. Ceux-ci s'endettent pour la plupart avant la production avec l'achat des intrants de plus en plus chers. Finalement, pour A. Kissira (2005) :

Les dépenses exorbitantes engagées dans l'entretien d'un champ de coton, comparées aux revenus souvent insignifiants ou inexistants parfois des producteurs de coton, sont les premiers indicateurs de l'appauvrissement des producteurs au profit des opérateurs économiques privés. Que la campagne cotonnière soit bonne ou pas,

les opérateurs économiques privés nationaux récupèrent les frais d'intrants agricoles.

A ces difficultés s'ajoutent les problèmes de santé, résultant du contact avec les pesticides chimiques. D'après plusieurs auteurs (Biaou, 2000 ; Kissira, 2005), le contact des paysans avec ces produits chimiques a des effets nocifs sur leur santé. Ces auteurs considèrent la culture du coton comme une menace pour le sol, la santé humaine et la biodiversité. De même, l'endosulfan a un effet négatif sur la testostérone, compromettant la capacité de reproduction de la gent masculine. Aucun compte n'est tenu des cas d'empoisonnement récurrents dans les zones de culture du coton. Dans sa conclusion, A. Kissira (2005, p.58) est sans appel :

« (...) le coton conventionnel comporte de nombreux risques environnementaux et se révèle donc non durable. (...) Les pertes en vies humaines dues à l'utilisation abusive des engrais chimiques appellent à la recherche de solutions alternatives (...) Les paysans perçoivent les dangers liés à leurs expositions aux pesticides. Mais il reste qu'ils ne mesurent pas les conséquences de leurs comportements. Tout ce qui les préoccupe, c'est de tout faire pour garantir leur revenu à partir de la culture du coton conventionnel, la seule filière organisée. »

Mais au regard des intérêts immédiats générés par le coton, la durabilité de sa production, à travers un encadrement normatif, n'a pas été envisagée. Les campagnes positives, génèrent des millions de francs CFA aux paysans qui investissent prioritairement dans leur confort et le développement de leur localité. La durabilité socioéconomique des zones de production cotonnière est ainsi menacée, même si la production de coton a connu une hausse ces deux dernières campagnes : 307353,275 tonnes en 2013-2014 et 393367,67 tonnes en 2014-2015¹⁹ (Courbe 1).

¹⁹ Statistiques de la Direction des statistiques agricoles, 2016.



Courbe 1 : Evolution de la production de coton

Cette situation est particulière à l'échelle de la commune de Houéyogbé. Celle-ci ne dispose pas d'un grand intérêt agricole et ne souffre pas de mauvaises utilisations des intrants, ni de vaste déforestation. Cependant, la production agricole y est menacée par des effets conjugués de plusieurs facteurs naturels et anthropiques.

2.2. La production agricole et les enjeux socioéconomiques à Houéyogbé

Houéyogbé est une Commune rurale du département du Mono. Plus de 80% des 100 879 habitants (INSAE, RGPH4-2013) revendiquent des activités liées à la production agricole. Elle est arrosée par plusieurs cours d'eau et lacs qui offrent d'énormes potentialités agricoles aux producteurs. Mais cette disponibilité apparente des conditions de production agricole cache un paradoxe : le déclin des terroirs agricoles. Au cœur de cette désaffection, figurent plusieurs facteurs de production dont la terre, la main d'œuvre agricole et l'appui technique et financier.

2.2.1. La terre : au-delà de la disponibilité

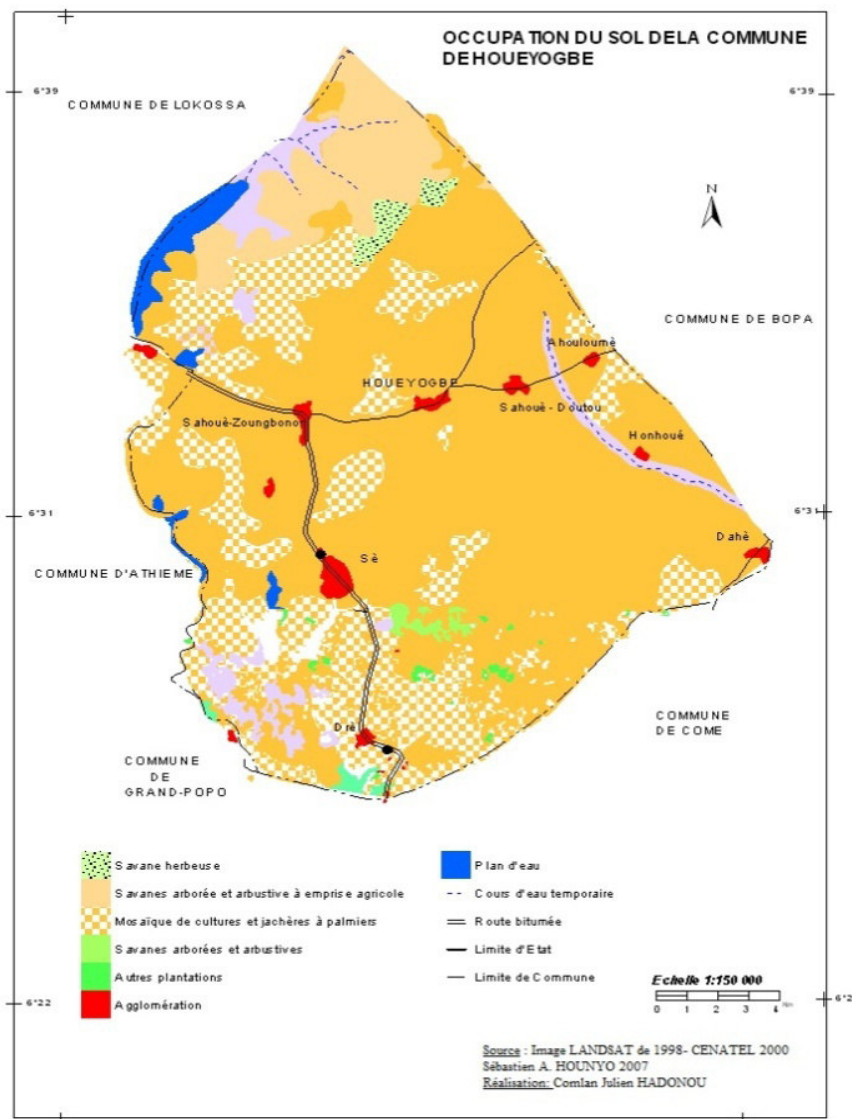
Dans les pays sous-développés comme le Bénin, où l'agriculture est la principale activité économique, la terre joue un rôle capital.

C'est elle qui sert de sous-bassement aux activités de production, en général, et à la production agricole en particulier (Hounyo-Assou, 2007). Mais cette terre est empreinte de liens ancestraux ou communautaires qui en font un facteur particulier. Ainsi :

la projection de l'homme sur l'espace est posée en termes d'écosystème humain, système spatial jugé spécifique à chaque ensemble ethnoculturel coordonnant les concepts superposés d'espace social, d'espace vécu, d'espace animé, d'espace de vie et d'espace d'utilisation; c'est-à-dire que la relation des hommes à l'espace est totalisante. (Rocheteau, 1980: 326).

Ce constat s'observe dans la commune de Houéyogbé, au même titre que toutes les autres du Sud-Bénin. Le foncier, dans cette partie du Bénin, est non seulement un bien très lié à la collectivité, mais la forte densité humaine la rend peu disponible pour de vastes projets agricoles (Biaou, 1994 ; 1995). Cependant la terre, à Houéyogbé, ne connaît pas les mêmes contraintes que dans les communes du Couffo, par exemple, où presque toutes les terres sont exploitées. Un tour à travers la Commune laisse découvrir plusieurs hectares de terres libres de toute activité agricole. L'occupation du sol est donc lâche, surtout au Nord et à l'Est de la Commune (Carte n°2).

La végétation est en grande partie exploitée pour des besoins de la médecine traditionnelle et pour la production du charbon et du bois de feu. Si la pression démographique (la Commune a connu une régulière croissance démographique depuis 1979) et l'atomisation des domaines pouvaient laisser croire à une occupation conséquente de la terre, la réalité est tout autre. Sur les 28 000 hectares de terres cultivables, seulement 8000 hectares sont exploités soit 28, 57%. Ces chiffres du responsable par intérim du Secteur communal de développement agricole de Houéyogbé, sont confirmés par ceux de la Direction des statistiques agricoles.



Carte 2 : Occupation du sol dans la Commune de Houéyogbé

Ainsi, ces dix dernières années, la superficie des cultures est passée de 10674 hectares, en 2003-2004 à 5792 hectares en 2014-2015, soit une chute de 50%. Les superficies exploitées varient peu et sont les mêmes à chaque campagne agricole. Cela se traduit par un épuisement progressif de la fertilité des terres, une diminution des rendements et par conséquent des revenus. Ces contraintes limitent les performances d'une agriculture aux techniques culturelles traditionnelles. Les raisons de la réduction des superficies cultivées, selon quelques enquêtés, sont le vieillissement de la main d'œuvre agricole, l'orientation de certaines couches sociales vers des activités secondaires, les maladies et les décès. Un très grand pourcentage des enquêtés (48%) évoquent l'inaccessibilité à la terre. Ceci montre que la disponibilité des terres ne suppose pas leur mise à disposition des actifs agricoles.

De même, la disponibilité des terres n'exclut pas leur vente par les familles pauvres ou la présence de conflits. Hounyo-Assou (2007) présente la situation foncière de la Commune entre 1995 et 2004 et remarque une hausse des cas de conflits. Selon l'auteur (2007), « *ce qui frappe dans l'observation des litiges enregistrés de 1995 à 2004 est le nombre élevé des litiges fonciers (90) représentant une proportion de 72,58 %* ». La question foncière est donc complexe. Une réalité pertinente, cependant, est l'incapacité des petits producteurs à rendre les hautes terres productives et résistantes aux différents aléas climatiques. D'où un besoin d'encadrement technique et d'investissements financiers.

2.2.2. L'appui technique et financier

La politique de développement agricole de l'Etat se décline à travers les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Au niveau des départements se trouvent les Centre d'action régional pour le développement rural (CARDER). Ils sont chargés de conduire la politique de l'Etat en matière de développement rural, c'est-à-dire la promotion de l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration du revenu des producteurs et la promotion de l'agriculture comme rampe de lancement de l'industrie (Mongbo et Houessou –Dossou, 2000 : 93).

La commune sert de cadre au Secteur Communal du Développement Agricole (SCDA). A Houéyogbé, ce service est confronté à plusieurs difficultés parmi lesquelles, le manque de personnel, de ressources financières et de chronogramme.

Les ressources financières pour mener à bien nos activités mettent du temps à nous parvenir. Il en est de même des dotations en carburant indispensables pour notre présence dans les champs, auprès des paysans sans oublier le personnel. Normalement il faut un encadreur pour 3 villages. Aujourd'hui ce n'est pas le cas et ce sera pire avec la suspension du contrat des deux jeunes que nous avons avec nous. C.K., agent du SCDA Houéyogbé.(23/11/2016)

Le manque d'intérêt de l'Etat pour les Communes non productrices de rente comme Houéyogbé se remarque aussi dans le retard accusé dans la fourniture des outils techniques ou technologiques comme les semences améliorées, les engrais, les machines pour la production et de financement.

Cette année nous avons arrêté la sensibilisation des paysans sur les semences améliorées et les engrais parce que chaque fois que les paysans venaient ici on n'était pas en mesure de leur donner satisfaction. (Un agent du SCDA Houéyogbé, le 23/11/2016).

D'une manière générale, les conseils des techniciens du SCDA sont peu suivis par les paysans. A peine 1 paysan sur 3 accepte de modifier ses habitudes culturelles. Le semis en ligne est adopté par seulement une poignée de cultivateurs. Quant à l'engrais, à peine deux exploitants sur tous les 34 enquêtés en ont une fois fait usage, pas pour le maïs, principal aliment de base, mais pour le manioc. Les paysans trouvent le prix des engrais élevé. Les projets de soutien à la production agricole se concentrent dans les zones de production du coton et de noix d'anacarde. Les rares qui prennent en compte la Commune de Houéyogbé préfèrent soutenir les maraîchers et les riziculteurs. Le maïs ne fait pas partie de leur priorité. En réalité, les communes tardent à s'impliquer, faute de

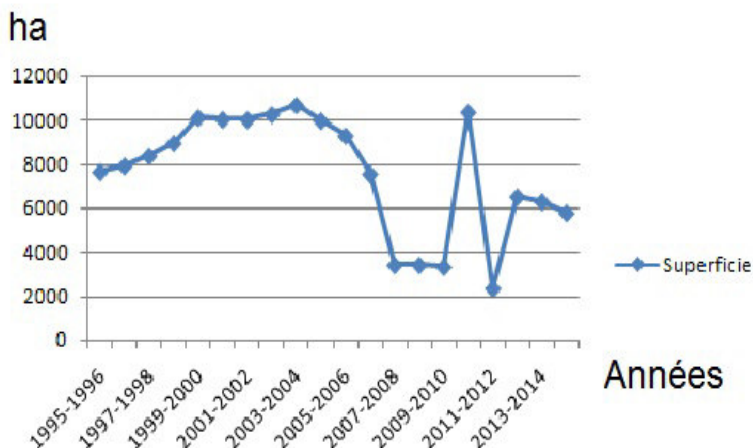
ressources propres suffisantes. Du coup, il y a plus de discours que d'actions sur le terrain (Hadonou, 2015).

Dans le plan de développement communal de Houéyogbé (2011-2015), il est affirmé la nécessité d'investir dans le domaine agricole, d'augmenter les superficies emblavées par filière d'au moins 20%, d'accompagner les acteurs du monde agricole. Des promesses non encore tenues. Pour l'instant c'est la promesse des Fonds d'appui au développement des communes (FADEC) pour l'agriculture qui divise les acteurs sur le terrain. Pendant ce temps, la production patine.

2.2.3. Les défis de l'accroissement de la production agricole

Le palmier à huile est bien entretenu dans plusieurs champs. Mais la culture n'est pas suffisamment intense pour développer une exploitation rentable de cette matière première. Les produits agricoles de la Commune de Houéyogbé sont des vivriers. Il est noté une baisse régulière des tonnages produits des différentes spéculations de 2004-2005 à 2014-2015²⁰. Le cas le plus frappant est celui du maïs dont la production a régressé dans la Commune (Courbe n°2). Le maïs est pourtant le principal aliment de base de la population.

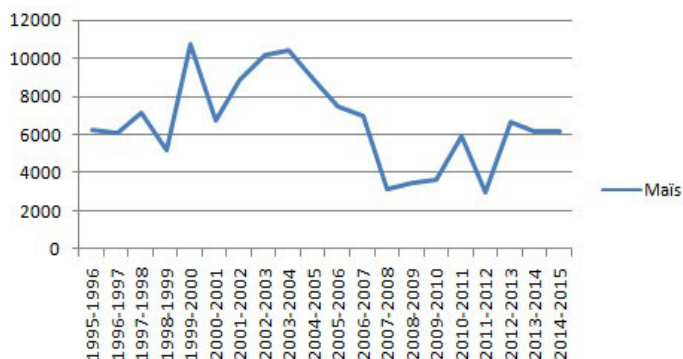
²⁰ Cette période a connu une baisse des superficies de cultures vivrières emblavées à cause des nombreux départs des jeunes en direction des villes et des pays voisins, principalement le Nigeria.



Courbe 2 : Evolution des superficies agricoles

Selon le PAM : AGVSA-Bénin (2014, p.78)

La grande majorité des ménages a recouru au marché pour s'approvisionner en maïs et est donc exposée aux fluctuations du prix de ce produit. Une petite proportion presque inexistante de ménages a vendu du maïs en septembre-octobre 2012 à la fin de la première récolte (août-septembre) et environ 5 pour cent de ménages en a vendu en décembre 2012 (fin deuxième récolte) et janvier-février 2013. Par contre, la proportion de ménages qui ont acheté du maïs était plus élevée (plus de 70%) entre les deux récoltes et représentait plus de 80% d'avril à août 2012 (période de soudure). Dans ce département, tout déficit de disponibilité pourrait entraîner une hausse des prix et être préjudiciable aux ménages vulnérables.



Courbe 3 : Evolution de la production de maïs dans Houéyogbé

Le mode cultural traditionnel et la réticence au changement de méthodes de culture justifient cette baisse régulière de la production. Selon une enquête de PAM : AGVSA-Bénin (2014, p.43), 72% des paysans du Mono, dont relève la Commune de Houéyogbé, n'utilisent pas d'engrais, confirmant ainsi les statistiques du technicien agricole de Houéyogbé.

Les bas-fonds sont les seules zones de cultures intensives dans la Commune. Ils sont exploités par des coopératives ou des familles. Mais là encore, la production est loin des potentialités qu'offre la Commune. Ce ne sont que quelques poches de cultures, plus ou moins entretenues, qui se livrent au maraîchage et produisent du maïs. Ce constat est fait dans tous les 3 arrondissements de l'enquête. Pour C. Noumonvi (1996) :

Le recours aux terres de bas-fonds pourrait être une solution dans la commune de Houéyogbé du fait de leur potentiel productif élevé. Mais ici encore, des difficultés se posent car d'une part, les bas-fonds sont en nombre insuffisant et d'autre part, ils sont difficiles à mettre en valeur à cause du caractère vaseux de leur sol et des moyens techniques utilisés qui sont restés rudimentaires.

Par conséquent, toutes les superficies de bas-fonds disponibles ne sont pas exploitées. A Zoungbonou, sur les 247 hectares de bas-fonds disponibles, seulement 77 hectares sont exploités, soit 31%.

Dans l'arrondissement de Doutou, seulement 11% de la superficie disponible sont exploités. A Honhoué et à Houéyogbé-Centre, seulement 0,5 hectare de bas-fond est aménagé.

Dans l'Arrondissement de Sè, 3,75 hectares sont exploités sur les 25 hectares répertoriés. Des superficies sont dérisoires par rapport aux potentialités réelles. Finalement, dans la Commune de Houéyogbé, 87 hectares sont exploités sur une superficie aménageable de 334 hectares, soit 26 % seulement, par un effectif d'actifs agricoles d'environ 193 personnes d'après Hadonou (2015, p.318). Aucun des producteurs, ni groupes de producteurs n'a un bilan financier positif. Mais le danger environnemental se remarque par la contamination des bas-fonds par l'utilisation des engrais chimiques. En réalité, dans la Commune de Houéyogbé, les seuls utilisateurs des engrais chimiques sont les maraîchers. L'utilisation de ces produits pollue les cours d'eau qui, dans certaines zones étaient encore les sources d'eau d'usage. Les zones de bas-fonds ne sont donc pas bien exploitées et la main-d'œuvre presque absente. Mais le principal facteur qui fait défaut est la main-d'œuvre.

2.3. La désaffectation du secteur agricole par les jeunes

La principale difficulté des agriculteurs de la commune de Houéyogbé est la relève de la main d'œuvre agricole. Assurer une agriculture durable demande de la vigueur, donc une présence massive de jeunes. Mais peu d'entre les jeunes déscolarisés ou diplômés voient leur avenir dans la production agricole.

2.3.1. La corvée des séniors

La pratique de l'agriculture, dans la tradition relève d'un processus d'apprentissage visant à transformer le jeune garçon en futur cultivateur "professionnel". En effet, dès son jeune âge, le garçon accompagne son père au champ et apprend le métier de la terre en l'aidant dans les différentes activités champêtres. Vers l'âge de 15 ans environ, en dehors du champ paternel ou maternel, le jeune cultive une partie des domaines parentaux pour son propre compte. En général, le père ne s'y oppose pas lorsqu'il n'a pas

l'intention ou les moyens de la cultiver pour la saison en cours. Le statut foncier d'un tel jeune s'apparente au mode "emprunt". Le jeune fils reste sur ce domaine ou d'autres jusqu'à "s'affranchir" de l'autorité paternelle. Cet "affranchissement" intervient le plus souvent quelque temps après le mariage. A ce moment, le père peut attribuer un domaine à ce fils "affranchi" sous forme de don définitif lorsqu'il a suffisamment de domaines et que le comportement du fils est exemplaire. Dans le cas contraire le père laisse le fils continuer de travailler sur ses domaines sous forme d'emprunt jusqu'au moment où, se sentant vieux et fatigué, il décide de partager ses domaines entre tous ses fils. (Hounyo-Assou, 2007, p.41).

Les données ont changé dans les zones rurales. Les producteurs agricoles actuels sont en majorité des personnes de la cinquantaine et plus. Parmi ceux-ci se trouvent des femmes qui exploitent les champs de leur mari pour nourrir la famille. Les jeunes qui ont adopté l'agriculture comme principale activités sont rares. La plupart d'entre eux pratiquent l'agriculture comme seconde activité. Selon un responsable agricole de l'Arrondissement de Houéyogbé, ils sont nombreux, les jeunes actifs qui abandonnent les travaux des champs pour des activités à rémunération immédiate ou l'exode vers les pays voisins.

2.3.2. La résilience, une question de culture

Quelques jeunes s'adonnent aux activités agricoles et y trouvent leur pain quotidien. John T., par exemple, a fait un retour à l'agriculture. La quarantaine, il a décidé il y a deux ans, en 2014, de se consacrer à la terre. Son domaine d'exploitation n'est pas très grand, environ 2 hectares. Depuis, il se réjouit de ce retour qui lui a permis d'atteindre très vite l'autosuffisance alimentaire. Les passionnés de l'agriculture se comptent aussi parmi les fonctionnaires, qui investissent une partie de leurs revenus dans la production agricole. Face aux aléas climatiques, J.T. est moins fataliste.

Les retards de pluies ou leur précocité ne datent pas d'aujourd'hui. Les anciens connaissaient aussi ces

moments. Seulement ils respectaient rigoureusement le calendrier agricole, ce qui leur permettait de ne pas être totalement dépendants de la nature.

Cependant, il y a deux ans, lorsque les pluies ont cessé brutalement alors qu'il n'en fallait qu'une pour espérer une bonne récolte, Jean et ses mitoyens, après concertation, n'ont pas hésité à faire appel à un faiseur de pluie.

Dans tout l'arrondissement de Sè, nous étions les seuls à pouvoir récolter au cours de cette saison. Partout c'était le désastre. L'avantage du faiseur de pluie se trouve dans le fait qu'il ne nous a presque rien coûté, 1000 F chacun et qu'il a été d'une très grande efficacité. On attendait une pluie et on en a eu deux. J.T., jeune agriculteur de Sè, 24/11/2016.

Mais leur gros problème est le soutien financier. L'agriculture nécessite de gros investissements et certains enquêtés souhaitent que cet appui vienne de l'Etat. Selon Ayaovi. H, Censeur de CEG et agriculteurs,

Il faut que les projets de développement tiennent compte aussi des régions qui produisent des vivriers. Les projets passent mais ont peu d'impact chez nous parce qu'ils ne soutiennent que les groupements et des spéculations spécifiques qui exploitent les bas-fonds. Devant les aléas climatiques, le véritable problème pour l'agriculture sur les hautes terres est la maîtrise de l'eau. Or pour mettre en place un système d'irrigation pour un hectare, il faut dépenser au moins 5 millions. On va les trouver où ? Ayaovi H, Sè, le 23/11/2016

Les hautes terres sont les plus abandonnées faute de pluie et de rendement. Les regards sont tournés vers l'Etat. Le budget 2017 du ministère de l'agriculture a prévu 105 milliards pour des projets de développement agricole. Nulle part il n'est inscrit des actions directes pour la réappropriation des terres et la reprise de la production chez les petits producteurs. Tout compte fait, et comme toutes les fois, les éléments de motivation des jeunes n'y sont pas présents et devant la pauvreté qui gagne du terrain, seuls

quelques rares arrivent à résister à la sirène des emplois à rémunération immédiate comme la taxi-moto, les carrières de gravier et de sable ou l'exil.

2.3.3. Les carrières de sable et de gravier comme alternative

« Entre 30 et 40% des jeunes Sahouè âgés entre 20 et 40 ans se rendent au Nigeria pour devenir cuisiniers ou alors se retrouvent dans des champs de manioc comme ouvriers agricoles alors qu'ils refusent de le faire dans leur propre pays » selon le responsable du développement rural de Houéyogbé. A Zoungbonou-centre, ceux qui ne sont pas partis en exil se sont convertis au taxi-moto. Ils forment des groupes d'échange dans les principales auto-gares d'Arrondissement où ils passent leur journée à faire des débats politiques, lorsqu'ils n'ont pas de client. Le même constat est fait dans le Sud de la Commune. Mais ici, les jeunes se consacrent prioritairement aux activités liées à l'exploitation artisanale des carrières de gravier et de sable.



Photo n°1 : Des jeunes dans une carrière de gravier à Sè

« Dans les carrières de Sè, les travailleurs sont majoritairement âgés d'une trentaine d'années. Les âges extrêmes sont de 16 ans et 46 ans pour les hommes et 17 à 40 ans pour les femmes » (Haddonou et al., 2015, p.177). Selon Hounyo-Assou (2007), citant les travaux de

Boko & Agbannoussou (2000), l'activité occupe 75% de la population active dans l'arrondissement de Sè et couvre 3.34 % de l'espace géographique. Selon Hadonou et al., (2015, p.177) « (...), partant des exploitants, des ouvriers, des chargeurs, des transporteurs et des revendeurs dans les centres urbains et de la centaine de carrières actives, on peut estimer le nombre à 3 000 dépendants ». La rémunération journalière est estimée entre 3600 et 6300 FCFA pour une équipe de 3 personnes, selon les mêmes auteurs. Le reste des jeunes déscolarisés se rend dans les villes de Cotonou, de Lomé ou encore au Nigeria. Il est assisté à une rupture des traditions, un changement social qui accompagne les incertitudes des facteurs de production.

Comme le constatent les études précédentes, les exploitations dans les carrières ne prennent pas que la place des activités agricoles, elles prennent aussi son mode de fonctionnement. Dans les carrières de gravier, le travail se fait en famille comme dans les travaux champêtres. Ainsi, 69,70% des travailleurs dans les carrières s'organisent en famille. Les conséquences sont nombreuses et sont pas éloignées de celles observées dans les zones des cultures d'exportation.

Dans les carrières il est constaté un vieillissement précoce des anciens travailleurs dû à la pénibilité du travail, à l'abus des médicaments et à l'air pollué. En effet, ces carrières sont des endroits régulièrement poussiéreux, surtout pendant les saisons sèches. Il n'est pas rare de rencontrer des ouvriers qui se plaignent de maladies respiratoires, des maux de reins et de tête. (Hadonou et al., 2015, p.179).

Les dégâts environnementaux liés à l'exploitation des carrières sont aussi importants. Plusieurs enfants ont déjà été victimes des fosses laissées par ces carrières.

3. Discussion

L'Etat a toujours été au cœur des initiatives de développement rural. Au Bénin, l'Etat dans le monde rural est à la recherche de devises. Ces dernières années, les bilans économiques se

rapportent aux tonnages de coton produits. Le préjudice n'est pas seulement à l'Etat ; il touche aussi les paysans qui subissent directement les fluctuations des prix sur les marchés (Ki-Zerbo, 1994). Il transparaît que la production de rente ne favorise ni les paysans qui s'y adonnent, ni leur environnement de vie (Biaou, 2000 ; Kissira, 2005). Cependant les zones qui ne produisent pas de culture d'exportation ne le gagnent pas non plus au change : elles sont abandonnées par l'Etat. Ainsi, l'Etat se comporte exactement comme un négociant « véreux » qui se préoccupe uniquement de ses intérêts parfois même au détriment de sa propre population (Griffon, 1991 ; Charlery de Massillière, 1997). Le même constat se fait à deux échelons plus bas, au niveau des Communes.

Le manque de ressource mais aussi d'ambition à la base ne favorisent pas le développement d'une agriculture durable. A Houéyogbé, aucune activité n'est inscrite au titre du bilan de la campagne agricole 2015-2016. Pour l'autorité locale, la responsabilité incombe à l'Etat central qui contrôle encore le Secteur communal de développement agricole, qui n'est pas sous son autorité. Les paysans sont livrés à eux-mêmes, surtout ceux qui produisent sur la terre ferme. Seuls ceux qui exploitent les bas-fonds sont soutenus. En effet, les partenaires au développement ont leurs priorités qui ne sont pas toujours celles des paysans.

Dans la commune de Houéyogbé, la terre est disponible mais est soit grevée de conflits, pauvre à cause de la surexploitation ou acquise comme valeur refuge par les fonctionnaires des villes (Hounyo-Assou, 2007). La conséquence se traduit par l'abandon des travaux agricoles par les jeunes. Mais ce n'est pas un phénomène isolé.

Dans tous les pays en développement, les jeunes déscolarisés ou diplômés sans emploi rechignent à trouver dans la production agricole une opportunité d'emploi. La jeunesse quitte le milieu rural et le phénomène prend de l'ampleur ces dernières années, laissant les champs et les activités agricoles à leurs parents. Quel avenir peut avoir le milieu rural et la production agricole s'il n'y a pas la

relève ? Au-delà d'une crise sociale dans les milieux ruraux, c'est la structure économique du pays qui est menacée. L'agriculture contribue pour 39% au PIB et procure 90% des recettes d'exportation du Bénin (PNUD, 2009). La responsabilité revient à l'Etat central de mettre en place une structure capable d'offrir aux agriculteurs les moyens et les conditions pour soutenir la production agricole et maintenir les jeunes dans les milieux ruraux. Ne pas y tenir c'est courir le risque de sa fragilisation sociale, économique et environnementale.

Conclusion

Au regard des résultats de notre recherche, les menaces sur la durabilité des terroirs agricoles sont réelles. La commune rurale de Houéyogbé est essentiellement agricole. Elle dispose de vastes étendues de terres cultivables et d'une population jeune. Alors que la population est en croissance constante, le volume de vivriers produits ne croît pas pour les principales cultures de consommation. Il va sans dire que les politiques de développement agricole ainsi que les partenaires au développement n'accompagnent que la production de rente, laissant dans un grand dénuement les communes qui n'en produisent pas.

A Houéyogbé, le Secteur communal de développement agricole (SCDA) relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche (MAEP) ne dispose pas de personnel, ni de semences améliorées, ni d'intrant et d'engrais, ni de ressources financières pour mieux encadrer les paysans. La disponibilité des terres ne signifie pas non plus qu'elles sont dénuées de toutes contraintes économiques ou communautaires. Mais la véritable raison est la désaffection des jeunes pour le métier agricole. Les incertitudes liées à la production agricole ainsi que le coût des investissements physiques et matériels ont été un frein pour la production des jeunes. Cette situation met en péril non seulement la durabilité socioéconomique des zones de production agricole dans la Commune de Houéyogbé, mais aussi l'avenir du pays. Que devient-il quand le facteur humain, premier des facteurs de production, abandonne l'agriculture pour des métiers sans avenir ?

Références bibliographiques

BIAOU Gauthier, 1994. " Régime foncier dans le département de l'Atlantique : Fonctionnement, marché de la terre et litiges". In *Série d'Economie et de Sociologie Rurales*, N°1994-04, FSA/UNB.

BIAOU Gauthier, 2000. *Coopérer et Agir autrement pour un mieux-être.*, Cotonou, Les Editions Flamboyant, 339 p.

CHARLERY de la MASSELIERE, 1997. "Le développement rural en Afrique", In de SOLAGES O. (éds.), *Croissance ou développement des Tiers-Mondes*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 335.

GRIFFON Michel éds, 1994. *Economie des politiques agricoles dans les pays en voie de développement T1*, Paris, Revue française d'économie, 540p.

HADONOU Comlan Julien, 2015. "Décentralisation de l'Etat et dynamiques socioéconomiques des coopératives agricoles dans la Commune de Houéyogbé au Sud-Bénin". In *Revue semestrielle du Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et d'Etudes Africaines-DEZAN*, Numéro 10, pp. 311-326.

HADONOU Comlan Julien, KOUNOUDJI Yaovi Paul & HOUNYO-ASSOU Sébastien, 2015. "La vulnérabilité socio-économique des travailleurs et des communautés riveraines des carrières de gravier et de sable de l'Arrondissement de Sè au Sud-Bénin". In *IMO-IRIKISI, FLASH*, Volume 7, N°1, pp. 175 – 183.

HOUNTONDJI Paulin éds, 2000. *Economie et société : le Bénin, d'hier à demain*, Paris, L'Harmattan, 265p.

HOUNYO-ASSOU Sébastien, 2007. *Dynamique démographique et problèmes fonciers dans la commune de Houéyogbé, UAC*, 73p.

IGUE John et SOULE Bio, 1992. *L'Etat entrepôt au Bénin : Commerce informel ou solution à la crise ?*, Paris, Karthala, 201p.

KISSIRA Aboubakar, 2005. *Activités agricoles et dégradation des ressources naturelles dans la commune de Ségbana (Bénin) : Impacts sur la santé des Populations*, Mémoire de DEA Gestion de l'Environnement, EDP- FLASH- Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

KPOGNON Stanislas, 1965. "Spécial sur le Dahomey", *Marché tropicaux et méditerranéens*, N°1046, p.3040.

MECCAG/PDPE, 1999. *Economie béninoise : bilan et perspectives*, Cotonou, 39 p.

MEPN et PNUD, 2009. *Quatrième rapport national du Bénin sur la convention des Nations Unies sur la diversité biologique*, Cotonou, 172 p.

MONGBO Lambert Roch et DOSSOU-HOUESSOU Abelle. 2000, "Le secteur rural : l'héritage colonial et sa gestion jusqu'en 1990" in Paulin HOUNTONDJI (éds), *Economie et société : le Bénin, d'hier à demain*, Paris, L'Harmattan, pp.75-100.

MONGBO Lambert Roch et DOSSOU-HOUESSOU Abelle. 2000, "Le secteur rural : La libéralisation depuis 1990" in Paulin HOUNTONDJI (éds), *Economie et société : le Bénin, d'hier à demain*, Paris, L'Harmattan, pp.101-142.

PAM, République du Bénin, 2014. *Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA)*, Rome, 146p.

NGOUDI N., 1971. *La réussite de l'intégration économique en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1971,141p.

NOUMONVI, Cyrille, 1996. Typologie et utilisations des bas-fonds dans le département du Mono : cas de la sous préfecture de Houéyogbé. Mémoire de maîtrise de géographie UNB / FLASH, 75 P

ROCHETEAU G., 1980. " Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : Logique paysanne et rationalité technique ", in *Caribbean Seminar of Farming Systems Research Technology*, Jean Servant, Antonio Pinchinat, coordinators, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, 1980.p.331-332

TINGBE-AZALOU Albert, 1999. "L'Afrique à l'épreuve du développement : Matériaux pour une sociologie de l'invention", in *DEMOCRATIE, CULTURE ET DEVELOPPEMENT*, Publications AISLF, Montréal, Editions HARMATTAN.